

**Fiche de Données de Sécurité**  
préparé à HPR (SOR 2015/17)



## 1. Identification de la substance / du mélange et de la société / entreprise

<b>1.1</b>	<b>Identificateur de produit</b>	7337/ISO-BAGS	<b>Date de Révision:</b>	07/22/2020
	<b>Nom du produit:</b>	Stonseal CF7 ISO	<b>Remplace:</b>	05/08/2020
<b>1.2</b>	<b>Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées</b>	Durcisseur pour les peintures a 2 composants - Usage industriel.		
<b>1.3</b>	<b>Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité</b>			
	<b>Société/Entreprise:</b>	StonCor Canada 95 Sunray Street Whitby, Ontario L1N 8Y3 Tel: 905-430-3333		
	<b>Fiche de données de sécurité préparée par:</b>	scehs@stoncor.com		
<b>1.4</b>	<b>Numéro d'appel d'urgence:</b>	CHEMTREC 1-800-424-9300 (Inside US) CHEMTREC +1 703 5273887 (Hors des U.S.A.)		

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë, Inhalation, catégorie 4  
Irritation oculaire, catégorie 2  
STOT, exposition unique, catégorie 3, RTI  
Irritant pour la peau, catégorie 2  
Sensibilisation cutanée, catégorie 1

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Pictogramme(s) du produit



#### Mention d'avertissement

Attention

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

diisocyanate d'hexaméthylène, homopolymère de diisocyanate d'hexaméthylène, Hydrophilic Aliphatic Polyisocyanate based on HDI

**Mentions de danger**

Irritant pour la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Sensibilisation cutanée, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Irritation oculaire, catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité aiguë, Inhalation, catégorie 4	H332	Nocif par inhalation.
STOT, exposition unique, catégorie 3, RTI	H335	Peut irriter les voies respiratoires.

**Conseils de prudence**

P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P284	Porter un équipement de protection respiratoire.
P301+310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P302+352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+351+338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P403+233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

**2.3 Autres dangers**

Aucune information.

**Résultats des évaluations PBT et VPVB:**

Aucune information.

**3. Composition/informations sur les composants****3.2 Mélanges****Substances Dangereuses**

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>%</u>
28182-81-2	homopolymère de diisocyanate d'hexaméthylène	50 - <75
666723-27-9	Hydrophilic Aliphatic Polyisocyanate based on HDI	10 - <25
111109-77-4	dipropylène glycol diméthyl éther	10 - <25
822-06-0	diisocyanate d'hexaméthylène	0.1 - <1.0

<u>No.-CAS</u>	<u>Symboles GHS</u>	<u>Déclarations de danger du GHS</u>	<u>Facteurs M</u>
28182-81-2	GHS06	H317-331-335	0
666723-27-9	GHS06	H330	0
111109-77-4	GHS07	H315-319	0
822-06-0	GHS06-GHS08	H302-311-315-317-319-330-334-335	0

**Information supplémentaire:** Le texte des états de danger GHS indiquées ci-dessus (le cas échéant) est donnée à l'article 16.

**4. Premiers secours****4.1 Description des premiers secours**

**Remarques Générales:** Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

**En cas d'inhalation:** Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin après toute exposition importante.

**En cas de contact avec la peau:** Utilisez un savon doux, si disponible. Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

**En cas de contact avec les yeux:** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au

moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact.

**En cas d'ingestion:** Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

#### **Auto protection du secouriste:**

"Aucune initiative ne doit être prise qui impliquerait un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne portant secours de donner un bouche-à-bouche. Bien laver les vêtements contaminés avec de l'eau avant de les retirer, ou porter des gants. "

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune information disponible relativement aux essais cliniques et au suivi médical. Le cas échéant, on trouvera l'information toxicologique à la section 11.

### **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1 Moyens d'extinction:**

Dioxyde de carbone, Produit Chimique Sec, Mousse

**Moyens d'extinction à NE PAS utiliser:** Alcool, solutions à base d'alcool, tout autre support non mentionné ci-dessus.

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. poudre ABCDes produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Réagit avec l'eau.

### **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Éviter que le produit arrive dans les égouts. Laisser le récipient ouvert.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13)

#### **6.4 Référence à d'autres sections**

Veillez consulter les réglementations en matière de mise au rebut ou les réglementations de chaque pays relatives à ce matériau. Voir la section 13 pour plus d'informations.

### **7. Manipulation et stockage**

#### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Procédures recommandés pour la manipulation:** Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles cette préparation est utilisée .

**Mesures de protection et d'hygiène :** Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions à éviter:** Conserver à l'écart de tout contact possible avec l'eau.

**Conditions de stockage:** Conserver dans le conteneur original. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Le mélange et l'application à être conformes aux fiches techniques.

**8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition selon INRS (US)**

<u>Nom</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>ACGIH TWA</u>	<u>ACGIH STEL</u>	<u>ACGIH Ceiling</u>
homopolymère de diisocyanate d'hexaméthylène	28182-81-2			
Hydrophilic Aliphatic Polyisocyanate based on HDI	666723-27-9			
dipropylène glycol diméthyl éther	111109-77-4			
diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	0.005 PPM		

<u>Nom</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>OSHA PEL</u>	<u>OSHA STEL</u>
homopolymère de diisocyanate d'hexaméthylène	28182-81-2		
Hydrophilic Aliphatic Polyisocyanate based on HDI	666723-27-9		
dipropylène glycol diméthyl éther	111109-77-4		
diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0		

**Conseils supplémentaires:** Veuillez consulter les limites d'exposition réglementaires pour le personnel qui sont applicables dans chaque pays.

**8.2 Contrôles de l'exposition****Protection individuelles**

**Protection respiratoire:** Lors du mélange ou de l'application de ce produit, la zone d'installation devrait être bien ventilée, soit naturellement, soit par ventilation mécanique pour éviter l'accumulation de vapeur. En cas de ventilation insuffisante ou de travail dans des espaces confinés, les travailleurs doivent porter un respirateur purificateur d'air (APR) demi-face approuvé NIOSH ou CE équipé de cartouches de vapeur organique.

**Protection des yeux:** S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. Lunettes de sécurité. Lunettes de sécurité à protection intégrale.

**Protection des mains:** Gants imperméables. Vêtements de protection à manches longues. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Aucune information.

**INGÉNIERIE DES SYSTEMES DE CONTROLE:** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

**9. Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Aspect:</b>	Clear / Pale Yellow
<b>Etat Physique</b>	Liquide

<b>Odeur</b>	LEGERE
<b>Seuil d'odeur</b>	Non determine
<b>pH</b>	NON-AQUEUX
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Non determine
<b>Point / intervalle d'ébullition (° C)</b>	N.D. - N.D.
<b>Point éclair, (°C)</b>	185
<b>Taux d'évaporation</b>	Non determine
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non determine
<b>Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosion</b>	S.O. - S.O.
<b>Pression de vapeur</b>	5.2 X10-9 mmHg @ 20C
<b>Densité de vapeur</b>	Plus lourd que l'air
<b>Densité relative</b>	Non determine
<b>Solubilité dans / miscibilité avec l'eau</b>	Insoluble, reagit lentement
<b>Coefficient de partage: n-octanol/water</b>	Non determine
<b>Température d'auto-inflammation (°C)</b>	445°C
<b>Température de décomposition (°C)</b>	181°C
<b>Viscosité</b>	800 mPa.s @ 20 DC
<b>Propriétés explosives</b>	Non applicable
<b>Propriétés oxydantes</b>	Non applicable
<b>9.2 Autres informationsFR</b>	
<b>Contenu en COV g/l:</b>	50.00
<b>Densité (g/cm3)</b>	1.124

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucun risque de réactivité connu dans des conditions normales de rangement et d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due au dioxyde de carbone. Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

### 10.4 Conditions à éviter

Conserver à l'écart de tout contact possible avec l'eau.

### 10.5 Matières incompatibles

Réaction violente au contact d'acides, d'amines, des siccatifs, d'accélérateurs de polymérisation et des substances facilement oxydables. Au contact de l'eau ou de l'air humide, dégage du gaz irritant.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), fumée dense et noire.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë:**

**LD50 Orale:** Aucune information.  
**Inhalation LC50:** Aucune information disponible.

**Irritation:** Peut provoquer une irritation de la peau et des yeux.

**Corrosivité:** non corrosif.

**Sensibilisation:** Peut provoquer une sensibilisation cutanée.

**Toxicité à doses répétées:** Aucune information disponible.

**Cancérogénicité:** Pas cancérogène.

**Mutagénicité:** Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction:** Aucune information disponible.

**STOT-exposition unique:** Aucune information disponible.

**STOT-exposition répétée:** Aucune information disponible.

**Danger d'aspiration:** Aucune information disponible.

Si aucune information n'est disponible ci-dessus sous la rubrique toxicité aiguë, alors les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont rapportées ci-dessous:

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>LD50 Orale</u>	<u>LD50 Cutanée</u>	<u>LC50 Vapeur</u>	<u>Gaz CL50</u>	<u>Poussière / Brouillard DL50</u>
28182-81-2	homopolymère de diisocyanate d'hexaméthylène	5000 mg/kg, oral, rat	>2000 mg/kg, rabbit	4.625 mg/l 1 hr rat		
666723-27-9	Hydrophilic Aliphatic Polyisocyanate based on HDI	>5,000 mg/kg, Rat, Oral		0.158 mg/l, 4 hr, Rat	0.000	0.158 mg/l
822-06-0	diisocyanate d'hexaméthylène	746 mg/kg, rat	959 mg/kg, rat	0.124 mg/l, 4 h, rat	0.000	0.000

**Information supplémentaire:**

Les personnes allergiques aux isocyanates, et en particulier celles qui souffrent d'asthme ou d'autres affections des voies respiratoires, ne devraient pas travailler avec les isocyanates.

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité:

**EC50 48hr (Daphnia):** Aucune information.  
**IC50 72hr (algues):** Aucune information.  
**LC50 96hr (poisson):** Aucune information.

**12.2 Persistance et dégradabilité:** Not readily degradable.

<b>12.3 Potentiel de bioaccumulation:</b>	Aucune information.
<b>12.4 Mobilité dans le sol:</b>	Aucune information.
<b>12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:</b>	Aucune information.
<b>12.6 Autres effets néfastes:</b>	Aucune information.

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>EC50 48hr</u>	<u>IC50 72hr</u>	<u>LC50 96hr</u>
28182-81-2	homopolymere de diisocyanate d'hexamethylene	127 mg/l	199 mg/l	>100 mg/l
666723-27-9	Hydrophilic Aliphatic Polyisocyanate based on HDI	Aucune information.	Aucune information.	Aucune information.
111109-77-4	dipropylene glycol dimethyl ether	Aucune information.	Aucune information.	
822-06-0	diisocyanate d'hexaméthylène	Aucune information.	Aucune information.	82.8 mg/l

### 13. Considérations relatives à l'élimination

**13.1 Méthodes de traitement des déchets:** Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

### 14. Informations relatives aux transports

<b>14.1 Numéro ONU</b>	S.O.
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	Not regulated for transport
<b>Nom technique</b>	S.O.
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	S.O.
<b>Danger secondaire d'expédition</b>	Non applicable
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non applicable
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Non applicable
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Non applicable
<b>No EmS:</b>	N/A
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	Non applicable

### 15. Informations réglementaires

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:**

**REGLEMENTS NATIONAUX :**

<b>Danemark - Numéro de code d'enregistrement du produit:</b>	
<b>Danemark - Numéro de code MAL:</b>	5-5(1993)
<b>Danemark - Numéro de code MAL - Mélange:</b>	Indisponible
<b>Suède - Numéro de code d'enregistrement du produit:</b>	Indisponible
<b>Norvège - Numéro de code d'enregistrement du produit:</b>	Indisponible
<b>Classe de danger pour les eaux (WGK):</b>	Indisponible

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance ou le mélange.

<b>16. Autres informations</b>
--------------------------------

**Texte complet des Phrases-H citées dans la section 3:**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

**MOTIF DE LA RÉVISION**

Aucune information.

## Liste de références:

Cette Fiche de Données de Sécurité a été établie à partir de données et d'informations provenant des sources suivantes:

La Base de Données Réglementaire Ariel fournie par 3E Company à Copenhague, Danemark;  
Règlement n ° 1907/2006 de la Commission de l'Union européenne sur REACH modifié dans le règlement (UE) 2015/830;

Union européenne Règlement (CE) n ° 1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges (règlement CLP) et ultérieures adaptations de progrès technique (ATP);

Décision UE 2000/532/CE du Conseil et son Annexe établissant une "Liste des Déchets".

## Acronym / Abbreviation Key:

CLP	Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges
EC	Commission Européenne
EU	Union Européenne
US	Etats Unis
CAS	Chemical Abstract Service
EINECS	Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques

GHS	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)
LTEL	Limite d'Exposition à long terme
STEL	Limite d'Exposition à court terme
OEL	Limite d'exposition professionnelle
ppm	Parties par million
mg/m3	Milligrammes par mètre cube
TLV	Valeur limite d'exposition
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
OSHA	Occupational Safety & Health Administration
PEL	Limites d'exposition admissibles
VOC	Composés organiques volatils
g/l	Grammes par litre
mg/kg	Milligrammes par kilogramme
N/A	Non applicable
LD50	Dose létale pour 50%
LC50	Concentration létale pour 50%
EC50	Concentration Efficace Médiane à 50%
IC50	Concentration Inhibitrice Médiane à 50%
PBT	Substance persistantes, bioaccumulables et toxiques
vPvB	Substance très persistantes et très bioaccumulables
EEC	Communauté Economique Européenne
ADR	Accord Européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
RID	Transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer
UN	Nations Unies
IMDG	Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
IATA	Association Internationale pour le Transport Aérien
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution maritime par les navires, 1973 complétée par le protocole de 1978.
IBC	Grand Reservoir Vrac
RTI	Irritation des voies respiratoires
NE	Effets narcotiques

Pour plus amples renseignements, s'il vous plaît contacter: Technical Services Department

Les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les règlements tant nationaux que communautaires. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés dans la fiche technique sans avoir obtenu au préalable des instructions écrites de manipulation.

